des Princes Co. Août 1738. 103 core quelque dessein, ou bien ceux qui l'ont employé jusqu'ici, si on le prend par le Bâtiment qu'il monte: C'est une fregate de 52. pièces de Canon, de 250. hommes d'aquipage, qui est chargée de quantité de munitions de guerre, & que divers particuliers ont fretée pour lui. Quoiqu'il en soit, Mr. le Comte de Boissieux n'a pas encore jugé à propos de sortir de la Corse pour revenir en france,

Le Comte de Lautrec, Plénipotentiaire du Roi pour la Médiation des troubles de l'Etat de Geneve, syant terminé cet ouvrage avec Mrs. les Representans des Cantons de Zurich & de Berne, comme on l'a raporté dans nos derniers Mémoires, est depuis quelques jours revenu à Paris, fort satisfait des honneurs qu'il a reçus des Genevois. Le 29, il avoit pris son Audience de congé, du Petit Conseil en pronongant à cette occasion le Discours que voici.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

R len ne pouvoit plus flater la commission dont le Roi mon Maître m'a honoré auprés de vous, que de voir ensin mes desirs accomplis par la tranquillité qui regne des à present dans vôtre Ville, & qui fait aujourd'hui l'objet le plus sensible de ma joye. En effet, que ne doit on pas attendre des suites d'une si heureuse harmonie, dont le présage ne peut être que le fondement d'une Paix solide & durable?

Vous venez de recevoir, Magnifiques Seigneurs, des marques bien signalées de la protection de S. M. Un témoignage si éclatant de sa bienveillance doit pénetrer vos cœurs de la plus vive reconnoissance, és servir de monument à la posterité la plus reculée, pour lui aprendre de quelle importance est la conservation d'une si prétieuse Alliance.

Que ne devez. vous pas aux foins genereux des Lonables